



Compte rendu de la commission « finances- développement économique-emploi-agriculture »

du vendredi 19 juin 2020

Membres de la commission

- Audrey DELUEN, présente
- Didier BEE, présent
- Bruno HELLEBOID, présent
- Arminda GIOVACCHINI, présente
- Didier DELATTRE, présent
- Colette LEMAIRE présente

Personne qualifiée invitée

- Christophe MARQUANT, comptable à la commune, présent

Ordre du jour :

- Compte administratif 2019
- Préparation du budget primitif 2020

1. S'agissant de la première commission finances de la mandature, il est procédé à la présentation des membres et à un rappel des prérogatives de la commission. Bruno Helleboid, conseiller délégué est élu président – rapporteur de la commission.

2. Compte administratif 2019 :

Le projet qui sera soumis à délibération du prochain conseil municipal est présenté par Christophe Marquant. Le projet détaillé ne fait l'objet d'aucune remarque particulière d'autant que les écritures sont identiques à celles figurant dans le compte de gestion produit par Mme la Trésorière de Lumbres.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement compte tenu de l'excédent antérieur est de 215.986,71€.

En section d'investissement il est de 10.314,90 €.

Au global, compte tenu des restes à réaliser de 2019 en 2020 le résultat final permet d'inscrire au budget primitif 2020 un excédent de fonctionnement reporté de 67.861,81€ (l'an dernier il était de 56.187,65 €).

Les finances de la commune demeurent saines malgré la stabilité des dotations de l'État et les nombreux investissements réalisés ces dernières années (Plus de 2 millions € par la commune auxquels il faut ajouter ceux réalisés via le syndicat des eaux) L'augmentation de la population a induit des recettes fiscales supplémentaires et la vente d'immeubles, propriétés de la commune ont permis de contenir l'endettement qui reste bien en deçà de 8 ans de durée de remboursement (plus de 16 ans en 2013, actuellement moins de 5ans).

Les principaux indicateurs financiers (données issues du CA 2019 clôturé, après retraitement des produits et charges exceptionnelles) :

Epargne brute	185.738€
Epargne nette	128.660€
Dettes	878.915 €
Capacité désendettement	4,8 ans
Taux d'endettement	109 %

Le budget primitif 2020

En section de fonctionnement, chapitre par chapitre et article par article, il est collectivement procédé aux nouvelles inscriptions de crédits en fonction des crédits inscrits pour 2019 et réellement consommés.

La section de fonctionnement prendra en compte :

- Les dépenses et recettes en moins liées au COVID 19,
- La réforme relative aux indemnités des élus,
- Impôts et taxes : Une notification du produit réel 2020 et à la revalorisation des bases mais aussi la réforme liée à la taxe d'habitation.
- Une estimation des baisses des droits de mutation.
- Les dotations et participations notifiées
- Autres produits de gestion courante : une baisse des revenus des immeubles du fait du non recouvrement de loyers
- La reprise du résultat antérieur.

La section d'investissement décrira

en dépenses :

- Remboursement du capital de la dette (emprunts de la commune pour les travaux réalisés et ceux contractés au sein du syndicat des eaux pour la défense incendie)
- Les amortissements
- Le paiement des participations au syndicat des eaux de Dunkerque pour les travaux d'assainissement
- Le paiement des soldes relatifs aux grands projets initiés avant 2020 (travaux sur l'église, travaux de voirie rue de la mairie, signalétique, réhabilitation des vergers...)
- Le programme d'investissement 2020 avec notamment :
Le city stade, les gouttières à l'école, mobilier et informatique, les travaux rue des marronniers...

en recettes: pour couvrir les dépenses, les principales recettes d'investissement sont

- Les subventions à solder et les nouvelles notifiées (Etat, Département, Région, CCPL, PNRCMO...),
- Les dotations de l'Etat,
- Le FCTVA et la Taxe d'aménagement,
- Le virement de la section de fonctionnement
- Les amortissements et recettes d'ordre (040)
- Le produit des cessions en particulier la vente de l'estaminet (220.000€),

Au final l'équilibre du budget primitif 2020 est assuré sans avoir recours à l'emprunt.

Section de fonctionnement	704.947,81 €
Section d'investissement	915.583,90 €
Total	1.620.531,71€